

HOMMAGE AUX BRAVES

14 novembre 2017

Bâtonnier Frédéric Sicard

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,

Chers consœurs et chers confrères,

Mesdames et Messieurs,

1917 – 2017... Un siècle nous sépare de l'année sans doute la plus terrible de la Grande Guerre. Année sanglante d'offensives qui ôtent la vie de centaines de milliers d'hommes. Année désespérante d'hostilités qui s'éternisent jusqu'à l'absurde. Année décisive pourtant, avec le basculement progressif du rapport de force en faveur des Alliés.

L'ensemble de la famille judiciaire a versé beaucoup de son sang au cours du premier conflit mondial. Il me faut, avant que les noms des braves tombés au champ d'honneur soient lus par les secrétaires de la conférence, rendre un hommage plus particulier aux vingt-six avocats parisiens morts pour la France en 1917. Le sacrifice d'aucun d'entre eux ne pourra jamais être oublié. Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de la glorieuse disparition de quelques-uns pour saluer la mémoire de tous.

Le 12 février 1916, une circulaire du grand Quartier Général mettait en œuvre le recensement, dans chaque armée, des militaires les plus aptes à servir dans les tribunaux militaires. C'est ainsi que Léon Bouche fut désigné comme défenseur près du Conseil de Guerre de la 158^{ème} Division. Docteur en droit et avocat parisien depuis 1911, **Léon Bouche** se révéla plus que compétent pour s'acquitter de cette noble tâche.

Ce 26 juillet 1917, il cheminait pour se rendre au Conseil de Guerre. Il se pressait car il avait été retardé par une contre-attaque menée de bon matin par son Régiment, le 329^e d'Infanterie. Après avoir combattu, Léon Bouche s'apprêtait ainsi à reprendre sa mission de défenseur. C'était sans compter sur un obus allemand qui le blessa mortellement dans sa trente-deuxième année. Cet infatigable auvergnat de Paris aux yeux charbonneux est ainsi mort en soldat et sur le point d'exercer la profession qu'il adorait...

Georges Jary fut licencié en droit à Paris en 1909 et le tableau indique son inscription au stage le 21 juin 1911. C'est comme simple soldat de 2^e classe qu'il s'engagea. En décembre 1915, sa montée en grade fut fulgurante : il devint successivement en l'espace d'un mois, caporal, sergent puis aspirant. En 1916, il devint sous-lieutenant et affecté au 403^e RI.

En août 1917, le 403^e fut au cœur des combats du Chemin des dames. Le 21 août, la section du sous-lieutenant Jary occupait la tranchée dite du Monument et repoussa une attaque allemande. Le 22, les coups de main se poursuivirent pour la possession des tranchées et furent encore repoussés. Mais Georges Jary fut grièvement blessé et transporté à l'Ambulance 13/17 de Courville où il décéda le lendemain, après avoir reçu la Légion d'honneur des mains du Général de Division.

C'est son ami et confrère parisien Charles Fillion qui préviendra le Bâtonnier dès le 25 août. Il se trouvait dans le même Bataillon et à quelques mètres de lui lorsqu'il fut mortellement blessé : « Il a

été admirable pendant ses derniers moments en donnant à ses sous-officiers et ses hommes tous les ordres nécessaires pour repousser l'ennemi. Il a fait l'admiration de tous ... / ... Nous pouvons être fiers de notre confrère ! ».

Ce même confrère, **Charles Fillon**, fut tué quelques jours plus tard, le 31 août. Avocat depuis 1907, plus jeune conseiller municipal de Paris depuis 1912, il s'engagea notamment en faveur du droit de vote des femmes. Un bel avenir politique s'offrait à lui mais la guerre en décida autrement.

Le 31 août, à 19h, à la tête de sa section, Charles Fillon avance dans une tranchée lorsqu'il est atteint mortellement d'une balle de mitrailleuse. Les brancardiers arrivés sur place pour le secourir témoignent : « Le Lieutenant Fillon avait pour mission d'enlever avec sa section la première et la deuxième ligne allemande et de s'y installer. L'attaque fut merveilleuse et les sections enlevaient les objectifs indiqués en un clin d'œil. Mais au moment où le lieutenant Fillon arrivait au but de sa mission, il reçut une balle de mitrailleuse dans le ventre [...] Avant et pendant le transport, il a prononcé ces quelques paroles : « Emmenez-moi vite... je souffre... c'est fini !... Reposez-vous un moment... mourir ... ». [...] C'est à l'ambulance, où il venait d'arriver, qu'il est mort. »

Paul Esnaud fut le descendant d'une famille de juristes : un père Procureur de la République à Pontivy, un grand-père conseiller à la Cour d'appel de Rennes. C'est à Rennes que le jeune Paul Esnaud étudia le droit, où il obtint sa licence le 7 novembre 1911 et prêta serment d'avocat le 14 novembre 1911.

Ayant plus rejoint Paris, il fut admis au stage le 10 décembre 1913 mais hélas, il ne put fréquenter le Palais de justice de Paris que quelques mois avant d'être mobilisé. Le 7 septembre 1914, Paul Esnaud fut très grièvement blessé à Lendarré lors de la bataille de la Marne mais possédant un sentiment du devoir élevé, il retourna au front à sa demande expresse.

Nommé sous-lieutenant le 20 juin 1916, il fut cité à l'Ordre de la Division le 26 novembre 1916. Le 14 avril 1917, il fut à nouveau cité à l'Ordre de la Division récompensé pour l'énergie déployée pour prendre à l'ennemi le Fort de Malmaison. Touché par un éclat d'obus pendant la préparation d'une attaque, Paul Esnaud mourut le 28 septembre 1917 au Chemin des Dames dans le secteur de Jouy dans l'Aisne. Le 22 juin 1920, il fut fait Chevalier de la légion d'honneur à titre posthume pour sa bravoure et son dévouement.

A l'issue de la cérémonie, vous pourrez retrouver les noms et parfois les visages de ces quatre avocats et de leurs compagnons d'armes et confrères tombés la même année, sur le panneau que vous pouvez apercevoir à droite du monument aux morts. Je remercie les services de l'Ordre, le groupe 14 et l'association des combattants du Palais pour ce travail de mémoire.

Nous allons maintenant procéder au dépôt des gerbes au pied du monument.